

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays de Livarot

### OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération n°2022.063 en date du 23 juin 2022, la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Pays de Livarot a été prescrite par le Conseil Communautaire de l'Agglomération Lisieux Normandie.

Par arrêté n°2023.077 en date du 20 avril 2023, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (CALN) a ordonné l'enquête publique relative à la révision allégée n°1 du PLUI du Pays de Livarot.

La procédure de révision allégée n°1 vise à accompagner le développement économique du territoire en rectifiant des zonages non adaptés et en faisant évoluer le règlement écrit pour permettre des projets ayant une consonance économique ou touristique (culturel, artisanal, commercial, etc). Elle concerne les communes déléguées de St-Michel de Livet et de Livarot, commune nouvelle de Livarot Pays d'Auge et la commune de Lisores. Trois projets sont concernés par cette procédure : la clinique équine de Livet (St-Michel de Livet), le garage FÉLISAZ (Livarot) et le musée Fernand LEGER (Lisores).

### Nom et qualité du commissaire enquêteur

Monsieur Christian VIDEAU, major de gendarmerie à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Caen.

### Date d'ouverture de l'enquête publique unique, durée et modalités

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 30 jours consécutifs,  
**du mardi 30 mai 2023 à 9h au mercredi 28 juin 2023 à 17h**

Le dossier d'enquête comprend :

- Un dossier comprenant l'ensemble des pièces constitutives de la révision arrêtée du PLUI (notice et évaluation environnementale) ;
- Les délibérations et arrêtés relatifs à la procédure :
  - Délibération de prescription et modalités de concertation ;
  - Délibération valant décision de réaliser une évaluation environnementale ;
  - Délibération d'arrêt projet et bilan de la concertation ;
  - Arrêté d'ouverture d'enquête publique.
- Les avis des personnes publiques associées à la révision du PLUI qui ont été reçus accompagnés du procès-verbal de la réunion d'examen conjoint ;
- L'avis de l'Autorité Environnementale avec les réponses du maître d'ouvrage. Cet avis est également consultable à l'adresse internet suivante : [www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).
- Une note explicative comportant mention des textes régissant l'enquête publique et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure de révision allégée du PLUI ;

### Lieux et horaires où le dossier d'enquête peut être consulté

Le dossier d'enquête en **format papier** et **sur un poste informatique** sera consultable **au siège de l'enquête publique**, pôle aménagement de l'espace de l'Agglomération Lisieux Normandie, situé au 38 rue du Carmel à Lisieux, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête en **format papier** est également consultable **aux lieux de permanences du commissaire enquêteur (Mairie déléguée de Livarot, Lisores et pôle aménagement de l'Agglomération)**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la personne responsable de l'enquête pendant la durée de celle-ci.

L'ensemble du dossier d'enquête est consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la CALN à l'adresse suivante :

<http://lisieux-normandie.fr/amenagement-de-lespace/documents-de-planification/>

### Lieux et adresses auxquels le public peut transmettre ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête

Le public peut transmettre ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête (réception au plus tard le mercredi 28 juin à 17h) :

- **Dans les registres d'enquête** établis sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, **disponibles dans les lieux de permanences du commissaire**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- **Par courrier adressé au commissaire enquêteur** à l'adresse de la personne publique référente du dossier ;
- **Par courrier électronique** à l'adresse courriel : [enquetepublique@agglo-lisieux.fr](mailto:enquetepublique@agglo-lisieux.fr)
- **Au commissaire enquêteur, aux dates, heures et lieux de permanences :**

Dates	Jours	Heures	Lieux
30-05-23	Mardi	9h - 12h	Pôle Aménagement, Agglomération Lisieux Normandie (Lisieux)
15-06-23	jeudi	9h - 12h15	Mairie déléguée de Livarot, Livarot Pays d'Auge
28-06-23	Mercredi	9h - 12h	Mairie de Lisores

Il est rappelé que toute personne souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur peut se rendre à l'une des permanences ci-dessus quelle que soit sa commune de résidence.

Les observations et propositions écrites et orales du public reçues par le commissaire enquêteur, ainsi que par voie postale et électronique sont consultables au siège de l'enquête et sur le site internet de la CALN dans les meilleurs délais.

### Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête

À l'issue de l'enquête publique, le dossier de révision allégée n°1 du PLUI, éventuellement modifiés pour tenir compte des résultats de la phase consultation, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la CALN, puis rendu opposable, après exécution des formalités requises, à toutes les autorisations du droit des sols survenant sur le périmètre d'approbation du PLUI du Pays de Livarot.

### Identité et coordonnées de la personne responsable du plan auprès de laquelle des informations peuvent être demandées

La personne publique responsable des plans soumis à l'enquête publique est :

**Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie**  
11 place F. Mitterrand – 14100 LISIEUX – 02.31.61.66.00

La personne représentant le responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

**Mme Hélène CHATAL, chargée de planification**  
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, pôle Aménagement  
38 rue du Carmel - 14100 LISIEUX  
02.31.61.66.09 – [amenagement@agglo-lisieux.fr](mailto:amenagement@agglo-lisieux.fr)

### Disponibilité du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

Le public pourra consulter une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur dans les mairies où s'est déroulée l'enquête, à la Préfecture du Calvados et au pôle Aménagement de la CALN, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, ainsi que sur le site internet de l'Agglomération mentionné, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.